



## La concentration de l'emploi dans le Sillon mosellan

accentue les déplacements domicile-travail, mais aussi les disparités de développement

Dans un contexte lorrain de faible dynamique de l'emploi, les taux de croissance plus forts polarisés dans les grandes agglomérations, contribuent à renforcer encore le rôle occupé par le Sillon mosellan. Combinés au phénomène de périurbanisation, l'augmentation et l'allongement des flux quotidiens domicile-travail soulignent l'interdépendance accrue des territoires urbains avec les zones rurales proches des villes, mais amplifient les disparités de développement pour ceux qui en sont géographiquement éloignés.

Les implantations ou extensions, en cours ou annoncées, de grands établissements porteurs de créations de nouveaux emplois ne semblent pas à court terme corriger ce mode de développement. L'élévation du coût des carburants et les nouvelles attentes environnementales sont des facteurs dont il faudra suivre les impacts sur l'organisation du territoire.

Le nord de la région, et de fait, l'ensemble du territoire régional, se remodelent sous l'effet de la dynamique luxembourgeoise, mais ils se doivent de faire émerger un projet stratégique d'aménagement concerté pour saisir les nouvelles opportunités qui s'y présentent.



**P**près des trois quarts des actifs lorrains quittent chaque jour leur commune de résidence pour aller travailler dans une autre (contre 67% en 1999 et 58% en 1990). L'analyse de leurs déplacements domicile-travail permet de déterminer quels sont les principaux pôles d'emploi vers lesquels ils se dirigent ainsi que les zones de recrutement qui leur sont associées. Chaque ensemble "pôle d'emploi" et "zone de recrutement" constitue autant de "bassins d'emploi".

### Nancy et Metz, pôles d'emploi majeurs

En 2004, les agglomérations de Nancy et Metz regroupent 158 000 et 146 000 em-

ploi\*, soit respectivement 19% et 18% de l'emploi lorrain (contre 18% et 16% en 1999), et constituent toujours les deux pôles d'emploi majeurs de la région.

Ils sont secondés par Thionville (47 000 emplois), Épinal (36 000), Forbach (25 000) et quatorze autres pôles comptant de 5 000 à 20 000 emplois (par ordre décroissant : Sarreguemines, Saint-Avold, Saint-Dié-des-Vosges, Bar-le-Duc, Verdun, Longwy, Remiremont, Sarrebourg, Toul, Pont-à-Mousson, Lunéville, Ay-sur-Moselle\*\*, Creutzwald et Gérardmer).

\* emploi salarié et non salarié, hors militaires

\*\* communes d'Ay-sur-Moselle, Ennery et Trémery

Vingt-cinq agglomérations de taille inférieure et trois communes de la région proposent également de 2 000 à 5 000 emplois. Ces pôles d'emploi secondaires sont notamment nombreux dans les Vosges, le centre de la Moselle et le sud meusien où ils participent à la structuration des espaces ruraux.

Toutefois, ils se classent après deux pôles d'emploi situés hors des limites régionales, dans un étranger proche, le Luxembourg et l'Allemagne, où se rendent chaque jour 55 000 et 23 000 travailleurs frontaliers lorrains (les frontaliers vers le Luxembourg sont 64 000 en 2007).

Enfin, l'Alsace voit converger vers elle 11 900 actifs lorrains (dont 3 800 vers Strasbourg\*\*\*), la région parisienne en attire 11 700, la Champagne-Ardenne 6 000 (dont 2 100 à Saint-Dizier\*\*\*) et la Belgique 3 800. À noter que la Franche-

Comté, autre région voisine de la Lorraine, n'en attire que 1 500.

### Effets taille, tertiaire, Sillons mosellan et sarrois

La situation dominante de Nancy, Metz, et à un degré moindre d'Épinal, s'est renforcée entre 1999 et 2004 : le pôle d'emploi de Nancy a gagné 13 000 emplois (+9%), celui de Metz 12 000 (+9% également) et celui d'Épinal 2 700 (+8%).

La taille des pôles, leur spécificité économique et leur situation géographique ont des effets discriminants sur l'évolution de l'emploi expliquant que ce sont bien les plus grandes agglomérations du Sillon mosellan et les plus tournées vers le tertiaire qui, en termes de croissance de l'emploi, sortent grands vainqueurs de la période observée.

La suprématie des pôles d'emploi de Nancy, Metz et Épinal s'est également exercée dans le domaine

de la construction où en cinq ans, ils ont trusté à eux trois seulement, près du tiers des 640 000 m<sup>2</sup> de locaux neufs bâtis à destination commerciale et près de la moitié des 266 000 m<sup>2</sup> de ceux à usage de bureaux.

Des pôles d'emploi de taille plus modeste, situés en milieu rural et conservant une spécificité industrielle ou militaire, illustrent a contrario les difficultés à se développer hors de ce schéma : Commercy et Ligny-en-Barrois dans la Meuse ; Bouzonville, Boulay-Moselle, Morhange et Dieuze en Moselle ; Saint-Dié-des-Vosges, Moyenvic, Raon-l'Étape, Baccarat et Lunéville le long de la Meurthe ; Forbach et Creutzwald dans le Bassin Houiller.

Seuls ou presque à voir leur nombre d'emplois progresser, les pôles de Sarrebourg, Sarrebourg et Sarreguemines semblent bénéficier d'un second "effet Sillon" positif : le Sillon sarrois.

\*\*\* agglomération

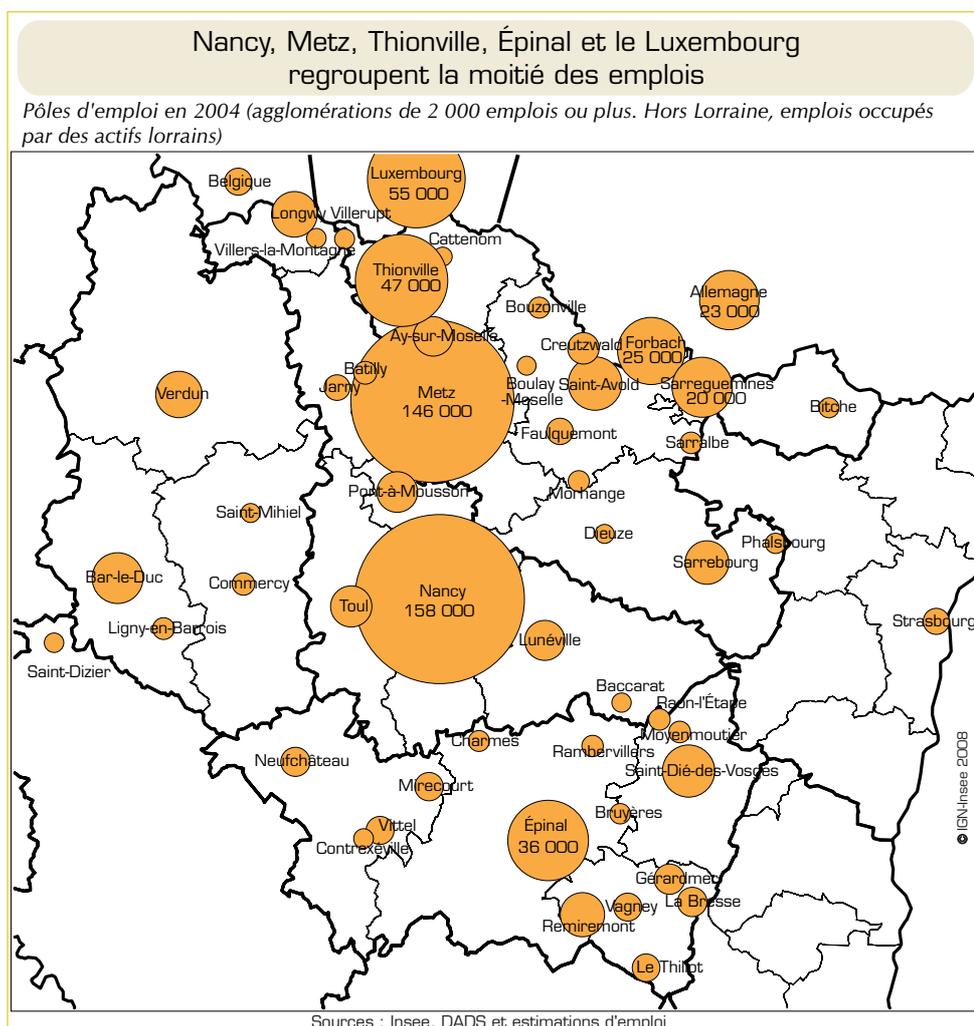
### Le Luxembourg : 3<sup>ème</sup> pôle d'emploi... lorrain

Le développement le plus spectaculaire et caractéristique en termes d'évolution récente d'emplois occupés par des actifs lorrains est toutefois dû à un phénomène exogène à la région : le dynamisme économique du Luxembourg, et son corollaire, le développement du travail frontalier.

Entre 1999 et 2004, le nombre de Lorrains ayant un emploi au Grand-Duché est en effet passé de 39 000 à 55 000, soit une hausse de 42%, correspondant à 3 200 emplois supplémentaires chaque année. Le Luxembourg s'est hissé ainsi au rang de troisième pôle d'emploi pour les actifs lorrains.

Dans le même temps, les frontaliers à destination de l'Allemagne ont vu leur nombre ramené de 23 300 à 23 000 (-1%) et ceux vers la Belgique augmenter de 3 300 à 3 800 (+14%).

Depuis 2004, la forte attractivité exercée par le Luxembourg s'est poursuivie : on observait 64 000



mouvements pendulaires quotidiens vers ce pays en 2007, soit encore 3 000 actifs lorrains supplémentaires par an. Quant aux flux vers l'Allemagne, ils se sont contractés pour se situer à 22 500, alors même que ceux vers la Belgique atteignaient 4 500. En 2007, le cap des 90 000 frontaliers lorrains a été franchi, ce qui représente un salarié sur dix. Cette hausse de l'emploi au Luxembourg contraste avec le repli observé dans les deux autres pôles de Nancy et Metz (-0,9% et -1,6% d'emplois salariés entre 2004 et 2006).

### Interdépendance économique croissante urbain-rural

La concentration des activités économiques dans les grandes agglomérations s'est accompagnée ces dernières années d'une croissance continue de l'habitat en zone périurbaine résultant de la stratégie résidentielle des ménages à la recherche de meilleures conditions de vie et de logement, sous contrainte de revenu.

En 2004, les 53 plus grands pôles d'emploi où travaillent les actifs lorrains regroupent 82% des emplois, mais n'y habitent que 62% des actifs. Dans les agglomérations de Nancy et Metz où viennent travailler chaque jour 46 000 et 50 000 actifs qui n'y résident pas, la main-d'œuvre extérieure occupe respectivement 29% et 34% des emplois.

Autre indicateur, la part des actifs travaillant dans l'agglomération de Nancy et habitant à plus de 20 kilomètres de leur lieu de travail est passée de 12% en 1999 à 20% en 2004. Dans l'agglomération de Metz, cette part a progressé dans le même temps de 14% à 21%.

De manière plus générale, cette situation traduit l'interdépendance croissante (économie-emploi) des territoires urbains et ruraux proches des villes. Les pôles économiques urbains fournissant les emplois qui n'existent pas (ou plus)

dans les espaces ruraux. Ces derniers constituant parallèlement un bassin de recrutement, voire un réservoir de main-d'œuvre indispensable aux entreprises situées en zone urbaine.

### Allongement des distances et des temps de trajet

La dissociation croissante entre la localisation des emplois et le lieu de résidence des actifs qui s'accompagne d'une progression concomitante du nombre de déplacements domicile-travail voit aussi s'allonger les distances.

Ainsi, en 2004, la distance moyenne que parcourt un actif lorrain pour se rendre à son travail est de 21 kilomètres, contre 15 en 1999 (en incluant les 28% d'actifs qui résident et travaillent dans la même commune et pour lesquels la distance est considérée comme nulle, mais en excluant les 9% de travailleurs frontaliers) et la durée moyenne des navettes si elles

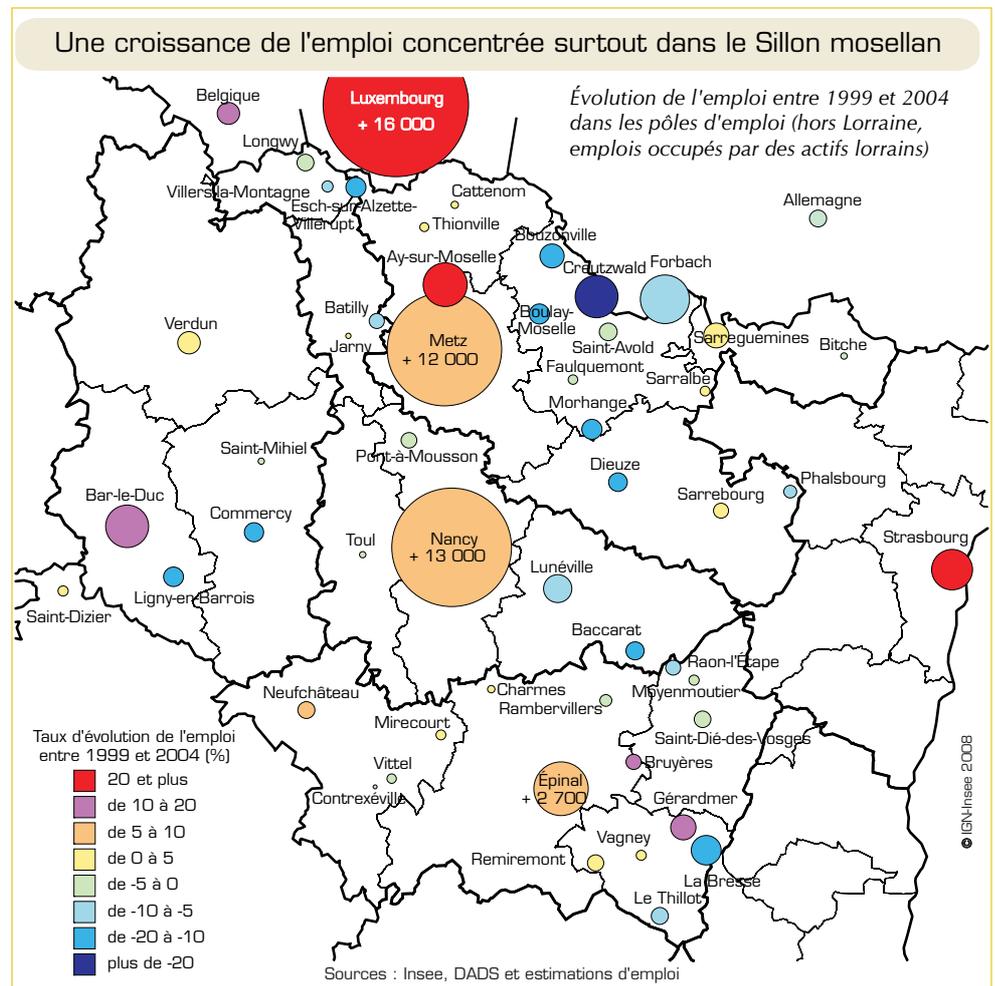
s'effectuent par la route est de 21 minutes en heure creuse et de 24 minutes en heure pleine (contre 19 et 23 en 1999).

Toutefois, pour la moitié des actifs, la distance est inférieure à 7 kilomètres et le temps de trajet prend 11 minutes en heure creuse et 13 minutes en heure pleine.

En ne considérant que les actifs qui changent de commune pour aller travailler, la distance domicile-travail moyenne passe à 31 kilomètres et la moitié d'entre eux parcourent moins de 12 kilomètres. Quant au temps de trajet, il passe à 31 minutes en heure creuse et à 34 minutes en heure pleine.

### Nancy, une troisième couronne dans le Toulois et surtout le Lunévillois

Le pôle d'emploi de Nancy constitué par l'agglomération nancéienne polarise très fortement l'emploi dans le sud meurthe-et-mosellan : deux actifs sur trois résidant dans l'ensemble consti-



tué par les zones d'emploi de Lunéville, Nancy et Toul y travaillent également.

Il se déploie selon trois axes en direction de Lunéville, Pont-à-Mousson et Toul, suivant les grandes voies de communication routières : l'autoroute A31, les nationales 4, 57 et 59 qui lui servent d'axes de rabattement, offrant facilité et gain de temps pour les déplacements.

Depuis 1999, il a vu le nombre de ses emplois augmenter mais a également étendu son influence sur des secteurs périurbains de plus en plus éloignés.

Le pôle nancéien exerce ainsi une attraction forte qui s'étend au-delà de son périmètre urbain dans les communes rurales des cantons de Jarville-la-Malgrange, Malzéville, Neuves-Maisons, Pompey, Saint-Nicolas-de-Port et Seichamps où plus de 75% des actifs qui y résident viennent travailler chaque jour dans l'agglomération.

Mais il attire également entre 50% et 60% des actifs habitant dans les cantons de Bayon, Domèvre-en-Haye, Haroué, Lunéville-Nord, Nomeny et Vézelize pour lesquels il est le premier pôle d'emploi et qui constituent sa seconde couronne, les transformant peu à peu en cantons dortoirs.

Ce mouvement progressif dans le temps s'opère également de façon concentrique, au profit désormais d'une troisième couronne composée de cantons du Toullois (Colombey-les-Belles, Toul-Nord et Toul-Sud) et surtout du Lunévillois (Arracourt, Gerbéviller, Lunéville et Lunéville-Sud). Ici, "seulement" 25% à 35% des actifs travaillent à Nancy qui ne vient qu'en second rang derrière l'emploi dans le canton lui-même, à Lunéville ou à Toul, mais entre 1999 et 2004, la progression des navettes vers le pôle nancéien y a été de l'ordre de 30% à 50%.

L'attraction de Nancy est plus faible dans les cantons de l'extrême est du Lunévillois (Badonviller, Blâmont et Cirey-sur-Vezouze) mais la progression du nombre de navettes y est identique.

Toutefois, pour les actifs du Toullois et du Lunévillois, entre 1999 et 2004, la proximité du pôle d'emploi de Nancy ne revêt pas la même importance. Les premiers bénéficient encore d'un emploi local (salarié et non salarié) orienté à la hausse (+6,4% en cinq ans) et affichent un des taux de chômage les plus faibles de la région.

En revanche, les seconds doivent faire face à une érosion de l'emploi local (-4,1% en cinq ans) et la zone d'emploi de Nancy est, avec celle d'Épinal, la seule zone lorraine voisine où l'emploi croît (les zones de Sarrebourg et Saint-Dié-des-Vosges affichant également des pertes d'emploi).

Au final, les 2 300 navettes supplémentaires observées en cinq ans au départ de la zone d'emploi de Lunéville vers celle de Nancy, ont donc permis de compenser les 950 pertes d'emploi locales.

L'attraction de Nancy déborde également de plus en plus hors des frontières départementales et se ressent jusqu'aux marges de la Meuse, de la Moselle et des Vosges. Elle s'exerce en effet sur 10% à 20% des actifs de certains cantons de la Meuse (Vaucouleurs, Void-Vacon), de la Moselle (Château-Salins surtout, mais aussi Delme et Vic-sur-Seille) et des Vosges (Charmes et Coussey) où le nombre de navettes vers Nancy augmente par ailleurs d'au moins 30%.

Quant aux échanges d'actifs avec l'agglomération messine, ils sont légèrement déficitaires (2 500 départs pour 2 000 arrivées), alors qu'ils sont équilibrés avec l'agglomération spinalienne (650 flux dans les deux sens).

### **Metz, de plus en plus attractif pour les actifs du Bassin Houiller**

Le pôle d'emploi de Metz constitué par l'agglomération messine, second pôle d'emploi lorrain, comporte une couronne qui englobe autour de la capitale régionale, les cantons de Woippy, Marange-Silvange, Maizières-lès-Metz, Vigy, Rombas et Moyeuvre-Grande au nord ; Pange à l'est ; Monti-

gny-lès-Metz, Vervy et Ars-sur-Moselle au sud et à l'ouest ; Homécourt et Briey au nord-ouest bien que situés en Meurthe-et-Moselle mais qui ont été intégrés en son sein en 1999. Dans tous ces cantons, de 55% à 75% des actifs travaillent dans le pôle messin.

Entre 1999 et 2004, le rayonnement de celui-ci s'est développé dans trois directions : vers le Bassin Houiller, dont tous les cantons lui envoient davantage d'actifs, principalement ceux de Faulquemont (+40%) et Boulay-Moselle (+70%), mais aussi Saint-Avold et Grostenquin (+100%) ; vers le Saulnois, avec les cantons de Delme et Château-Salins (+20% et +100%) ; et enfin à un degré moindre vers les cantons meurthe-et-mosellans de Conflans-en-Jarnisy (+10%), Chambley-Bussières, Dieulouard et Pont-à-Mousson (+20%) et Thiaucourt-Regniéville (+40%).

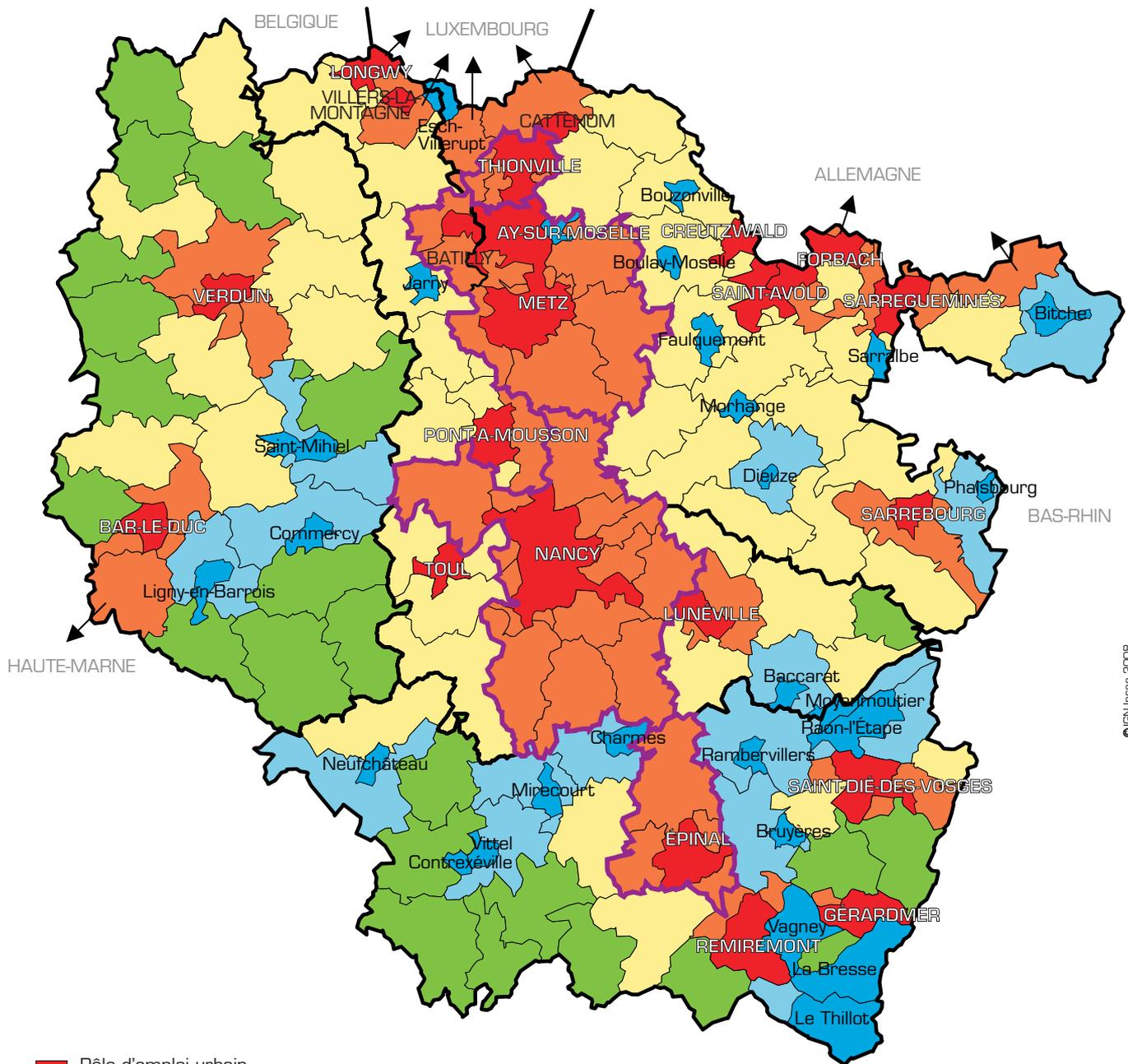
Pour les actifs du Bassin Houiller, après la fin de l'extraction charbonnière qui a vu disparaître 4 300 emplois en cinq ans et pour ceux qui n'ont pas été mis en dispense d'activité, la proximité de la zone d'emploi de Metz et de son pôle d'emploi en croissance a été la bienvenue. Pour preuve, entre 1999 et 2004, le nombre de navettes quotidiennes partant de la zone d'emploi du Bassin Houiller à destination de celle de Metz est passée de 4 000 à 7 000.

### **Le Luxembourg étend son influence et entame l'attractivité de Metz**

Un des éléments les plus structurants du marché du travail de ces dernières années dans la région a été la poursuite du développement du travail frontalier, notamment à destination du Luxembourg. De 65 000 emplois hors des frontières occupés par des Lorrains en 1999, on est passé à 82 000 en 2004 et 87 000 en 2006, et parmi eux, le nombre d'emplois au Luxembourg est passé de 39 000 en 1999 à 55 000 en 2004 (puis 60 000 en 2006 et 64 000 en 2007).

## Rayonnement de Nancy et Metz

Bassins d'emploi en 2004 (base cantonale)



- Pôle d'emploi urbain  
(Agglomération de 5 000 emplois ou plus)
- Couronne périurbaine  
(40% ou plus des actifs travaillent dans le pôle d'emploi urbain)
- Pôle d'emploi rural  
(Agglomération de 2 000 à 5 000 emplois)
- Couronne  
(40% ou plus des actifs travaillent dans le pôle d'emploi rural)
- Cantons multipolarisés par des pôles urbains ou ruraux
- Cantons ruraux «autonomes»  
(40% ou plus des actifs travaillent dans leur canton de résidence)

→ Cantons dont 40% ou plus des actifs travaillent dans un pôle d'emploi situé hors de la région

⬮ Contour des bassins d'emploi d'Épinal, Metz, Nancy et Thionville

Sources : Insee, DADS et estimations d'emploi

La zone d'emploi de Thionville, de par sa situation géographique privilégiée, fournit toujours le plus gros contingent de frontaliers à destination du Grand-Duché (32 000 travailleurs en 2004, 35 200 en 2006), devant la zone d'emploi de Longwy (12 100 en 2004, 12 800 en 2006). Mais c'est cette dernière, également limitrophe, qui est la plus dépendante du Luxembourg : près de 38% de ses actifs occupés y travaillent.

Le phénomène du travail frontalier au Luxembourg a pris une telle importance qu'il est devenu aujourd'hui le premier pourvoyeur d'emplois dans quatre cantons du nord lorrain avant même le marché local. Les actifs des cantons de Villerupt, Cattenom et Fontoy sont ainsi de 52% à 55% à travailler au Grand-Duché, ceux du canton d'Herseange 43%.

C'est qu'entre 1999 et 2005, l'emploi salarié total au Luxembourg est passé de 231 000 à 287 000, soit une hausse de 24%, alors qu'en Lorraine, sur la même période, il n'a progressé que d'à peine 1% et a même baissé de 4,1% dans la zone d'emploi de Longwy. Demande de main-d'œuvre d'un côté de la frontière, raréfaction des emplois de l'autre ont fait le reste.

Cette envolée du travail au Luxembourg où les Lorrains ont réussi à occuper un nouvel emploi créé sur trois, est en tout cas tombée au moment propice et elle est venue réellement porter secours à un emploi local déficient, tout particulièrement à Longwy.

Parallèlement, l'attraction du Luxembourg s'est étendue jusqu'aux portes

de Metz et de Briey, et touche même la Meuse du Nord. Entre 1999 et 2006, dans tous les cantons situés entre Thionville et Metz, le nombre de frontaliers à destination du Luxembourg a doublé.

Conséquence, l'attraction de l'agglomération de Metz sur les actifs de sa partie nord (cantons de Briey, Homécourt, Maizières-les-Metz, Marange-Silvange, Moyeuvre-Grande, Rombas et Woippy) a baissé.

### Hors du Sillon mosellan, peu de grands projets porteurs de nouveaux emplois

La concentration de l'emploi dans le Sillon mosellan et la périurbanisation autour des grandes agglomérations observées entre 1999 et 2004 ont accentué les déplacements domicile-travail, mais aussi les disparités de développement au sein de la région. Les territoires éloignés de cet axe central peinent à maintenir leur niveau d'emploi et donc d'attractivité, alors même qu'augmentent les conséquences environnementales dues à l'accroissement des flux automobiles en résultant.

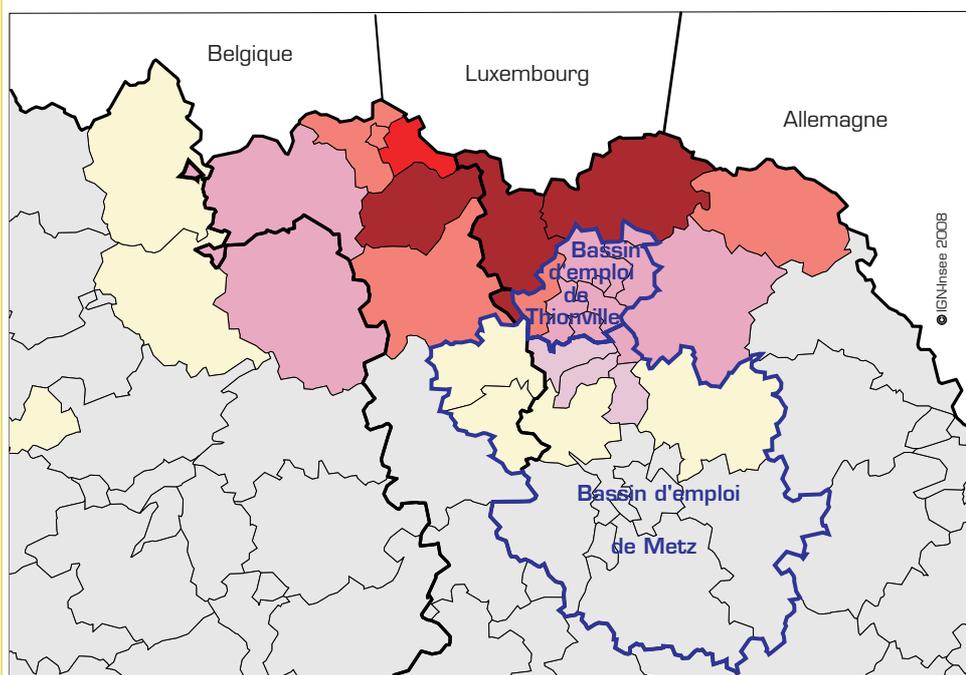
Les évolutions d'emploi sur la période 2004-2006 risquent par ailleurs de prolonger, voire d'amplifier le phénomène : seules quatre zones d'emploi sur les 17 que compte la région voient en effet leur emploi (salarié et non salarié) progresser : Metz (+0,7%) et Épinal (+1,0%) dans le Sillon mosellan, Saint-Dié-des-Vosges (+0,3%) et Sarreguemines (+1,9%).

Quant aux événements les plus récents et aux projets d'implantations futures concernant de grands établissements industriels ou commerciaux, ils sont eux aussi peu encourageants pour les territoires en marge de l'axe Épinal-Nancy-Metz-Luxembourg.

Les fermetures, déjà effectives ou annoncées, de KLÉBER à Toul (825 salariés) et ARCELOR-MITTAL à Gandrange (575 salariés) vont fortement affecter les secteurs de Toul et Thionville. Celles de plu-

### Influence du Luxembourg jusqu'aux portes de Metz

Part des actifs travaillant au Luxembourg dans la population active occupée en 2006 (%)



Part des actifs travaillant au Luxembourg (%)

- 50 et plus
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- de 10 à 20
- de 5 à 10
- moins de 5

Zone d'emploi de Longwy : 38%  
 Zone d'emploi de Thionville : 27%  
 Bassin d'emploi de Thionville : 29%  
 Bassin d'emploi de Metz : 6%  
 Meurthe-et-Moselle : 6%  
 Moselle : 10%  
 Lorraine : 7%

Sources : Statec, Insee

sieurs sites vosgiens de FAURÉCIA SIÈGES AUTOMOBILES (100 salariés), de GANTOIS à Saint-Dié-des-Vosges (91 salariés) et des PAPETERIES DU SOUCHE à Anould (61 salariés) vont pénaliser la Déodatie, tout comme NOVACARE à Laval-sur-Vologne (189 salariés) le secteur de Bruyères. La fin des TISSAGES KOHLER à Ferdrupt (41 salariés), des FILATURES DE RAMONCHAMP (37 salariés), des TANNERIES GROSJEAN au Thillot (65 salariés) marquent la désindustrialisation de la Haute Moselle. Enfin, 243 postes seront supprimés d'ici 2011 chez TOTAL PETROCHEMICALS à Carling, où la pérennité du site pétrochimique n'est pas assurée, et 220 emplois sont en jeu chez INEOS et ARKEMA à Sarralbe.

La refonte du plan de stationnement des Armées menace également près de 8 000 emplois en Lorraine, notamment à Metz (Châtel-Saint-Germain et Frescaty) et Lunéville, mais aussi dans les petites villes de garnison de Bitche, Commercy et Dieuze, où elle pose une inconnue sur leur devenir.

Les plus grosses implantations ou extensions d'établissements, en cours ou en projet, vont au contraire continuer de bénéficier au Sillon mosellan. Citons notamment, du sud au nord : OSSABOIS au Syndicat (127 emplois), la zone commerciale des Terres Saint-Jean à Épinal (400 emplois), le scieur POLLMEIER à Nomexy (150 emplois), FRANCE ÉLEVATEUR à Flavigny-sur-Moselle (83 emplois), NORDON à Nancy (130 emplois), ECOREVIA, le pôle de recherche et de production de nouvelles matières premières issues du recyclage, à Toul (150 emplois), une zone multi-activité à Atton (1 000 emplois), une unité de conception et d'assemblage de bimoteurs SKYLANDER à Chambley-Bussières (300 emplois), un centre commercial à Longwy (300 emplois).

Seuls quelques grands projets connus se situent géographiquement en dehors du Sillon mosellan : CENTER PARCS qui ouvrira en 2010 à Lorquin (670 emplois, pour un équivalent temps plein de 450), PARISOT à Mattaincourt (150 em-

ploi), FESTO à Woustviller, BOSCH à Forbach et un centre pour poly-handicapés à Freyding-Merlebach (100 emplois chacun), VIESSMANN à Faulquemont (70 emplois), ATRYA (60 emplois) à La Bresse.

## Opportunités luxembourgeoises

La situation géographique limitrophe d'un des pays européens les plus riches et connaissant une des plus fortes croissances, constitue un levier indéniable d'action et de mutation territoriale pour la Lorraine, à l'heure où son emploi total, salarié et non salarié, stagne (+1% entre 1999 et 2006), et où son emploi industriel salarié s'érode fortement (-16% entre 1999 et 2006, soit 29 200 postes perdus).

Après avoir enregistré une hausse de l'emploi de 24% entre 1999 et 2005, le Grand-Duché prévoit de garder un rythme soutenu pour la décennie à venir, soit selon le scénario central de projection établi par le Statec (Service central de la statistique et des études économiques du Luxembourg), 80 000 emplois nouveaux d'ici 2020. Le ratio des années passées où les actifs lorrains ont réussi à occuper un emploi sur trois parmi les nouveaux emplois créés au Grand-Duché, conduirait à voir le nombre de frontaliers lorrains vers le Luxembourg passer de 64 000 en 2007 à 90 000 en 2020.

Toutefois, la progression de l'emploi frontalier peut se ralentir en raison de la volonté de privilégier un accroissement de la population active de résidence. La limitation du développement des infrastructures ou la saturation de celles existant, notamment de transports publics, peuvent également être un frein conduisant à retenir un scénario plus bas pour l'évolution future de la main-d'oeuvre frontalière.

Parmi les projets de développement luxembourgeois, celui d'Esch-Belval représente une formidable opportunité pour les terri-

toires lorrains limitrophes que sont les cantons de Fontoy et Villerupt et au-delà, les zones d'emploi de Longwy et Thionville. Ici, le Luxembourg a décidé de transformer les 500 hectares de friches industrielles d'Esch-sur-Alzette en poumon économique. Objectifs : décentraliser une partie des services et activités installés à Luxembourg-ville pour lutter contre l'hyperconcentration dans la capitale.

Ce projet gigantesque d'un milliard d'euros d'investissements publics et autant d'investissements privés et qui doit créer 20 000 emplois et accueillir de 5 000 à 7 000 résidents à horizon 2015, rapprochera l'agglomération luxembourgeoise de la Lorraine, et devrait conforter encore une forme d'intégration de territoires de vie en partie partagés.

Une évolution qui exige indéniablement la construction d'une stratégie d'aménagement et de développement concertée, à commencer par la réorganisation indispensable de l'offre de transport (route de contournement d'Audun-le-Tiche et liaison ferroviaire Thionville-Belval-Longwy pour une meilleure desserte du site d'Esch-Belval par exemple) entre la Région Lorraine, l'État français et les instances du Grand-Duché.

C'est le but que s'est fixé le nouveau Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) qui va voir le jour pour accompagner le développement de la ville nouvelle de Belval et dont le périmètre comprendra 8 communes lorraines et 4 luxembourgeoises, soit environ 85 000 habitants sur cette terre où les frontières culturelles, géographiques et historiques s'effacent.

■ Philippe DEBARD

## Savoir plus :

- Les espaces urbains lorrains : entre agglomération et dispersion, *Économie Lorraine* n°121-122 - mars 2008
- Le travail frontalier : l'âge de la maturité, *Économie Lorraine* n°99 - septembre 2007
- L'enjeu transfrontalier, au cœur du développement de la Lorraine - Une urgence : le Luxembourg, CES de Lorraine - juin 2007
- Potentiel de croissance économique et démographique, projection 2005-2055, *Bulletin du Statec*, n°4-2005.

Site internet :  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Ministère de l'Économie,  
de l'Industrie et de l'Emploi

**Insee**

**Institut National de la Statistique  
et des Études Économiques**

**Direction Régionale de Lorraine**

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

[www.insee.fr/lorraine](http://www.insee.fr/lorraine)

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Jean-Paul FRANÇOIS

Directeur régional de l'Insee

**COORDINATION RÉDACTIONNELLE**

Christian CALZADA

Gérard MOREAU

**RESPONSABLE ÉDITORIAL ET**

**RELATIONS MÉDIAS**

Brigitte VIENNEAUX

**RÉDACTRICE EN CHEF**

Agnès VERDIN

**SECRÉTARIAT DE FABRICATION**

**MISE EN PAGE - COMPOSITION**

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

Marie-Odile LAFONTAINE

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2008

Les années 2000 ont marqué un décrochage assez net de la Lorraine comparativement aux évolutions nationales (indicateurs de croissance et d'emploi notamment). Ainsi, les résultats 2007 non encore consolidés font à peine espérer un retour au niveau d'emploi de l'année 2000 (donc en croissance nulle). Un constat à mettre en parallèle avec les taux de croissance de l'emploi national (supérieur à 4%) ou encore du voisin luxembourgeois (+26%).

Les perspectives à court terme (projets de créations, annonces de suppressions ou dynamique grand-ducale même contenue) ne sont pas de nature à remettre en cause le profil de développement du territoire lorrain : un développement mené par le Sillon lorrain, polarisé, au sud, sur l'agglomération nancéienne et redessiné, au nord, de façon peut-être plus diffuse et nuancée, sur un espace élargi entre Metz et Luxembourg.

Dans ce contexte, de façon très nette, la présente publication confirme, par l'éclairage de données concrètes et très objectives, un phénomène structurant et devenu majeur pour le territoire lorrain : les interactions qu'il nourrit avec l'État voisin du Luxembourg. Cette situation géographique frontalière d'un des pays européens les plus riches et connaissant une des plus fortes croissances, constitue un atout considérable et un levier indéniable d'action et de mutation territoriale pour la Lorraine. Parallèlement aux évolutions quantitatives et qualitatives de l'emploi frontalier lorrain qui sont liées à la mutation de l'économie luxembourgeoise, pour l'avenir il est impératif de prendre en considération les importants effets d'entraînement du projet d'aménagement du pôle écono-

mique et scientifique de Belval sur les territoires lorrains limitrophes ou sur les bassins de Longwy et de Thionville. Ces évolutions exigent indéniablement la construction d'une stratégie d'aménagement et de développement concertée. Mais nos grandes villes ont aussi à se positionner ensemble dans cette nouvelle géographie économique du territoire lorrain. Car l'on voit bien en parallèle que les effets structurant l'organisation territoriale de notre région se concentrent aussi massivement sur les dynamiques des deux grandes agglomérations de Nancy et de Metz.

L'équilibre, fragile et sans doute non satisfaisant, des fonctions - résidentielles/rurales/centres économiques urbains - qui caractérisent les différents types de territoires lorrains et participent encore à une forme d'harmonie régionale, devra surmonter pour l'avenir de nouvelles tensions. On le sait du point de vue de mutations économiques toujours en œuvre. On le pressent au regard de l'actualité récente du dossier de restructuration des forces armées... Il paraît sans doute beaucoup plus aléatoire de définir l'impact possible des contraintes environnementales sur les normes de vie et schémas de développement de ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle et de mesurer leurs effets possibles sur les territoires. Pour autant, cet enjeu qui lie développement durable, conditions de vie et de ressources des familles, nous impose de nouvelles réflexions. Face à ces questions, tous les types de territoires auront à appréhender leur nouveau futur possible...

■ **Véronique CERUTTI**,  
Directrice des Études  
Conseil Économique  
et Social de Lorraine